

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE FOOTPRINT DANS LE CADRE DE SON RAPPROCHEMENT AVEC VAE SOLIS

Private Equity Droit du travail et de la protection sociale Droit fiscal Private Clients Immobilier et Construction Corporate - M&A | 26/11/19 | Valéry Denoix de Saint Marc Fabienne Haas Philippe Lorentz Elie Bétard François Richard Boris Léone-Robin

August Debouzy a conseillé Footprint, société de conseil en communication stratégique fondée par Philippe Manière, dans le cadre de son rapprochement avec Vae Solis Corporate, elle-même fondée par Arnaud Dupui-Castères, afin de constituer un des trois acteurs indépendants les plus importants du secteur, fort de 45 consultants dont 8 associés.

Vae Solis Communications réunira quarante-cinq consultants autour de ses huit associés Guillaume Didier, Corinne Dubos, Arnaud Dupui-Castères, Philippe Manière, Alexis de Maigret, Isabelle Mas, Laurent Porta et Christophe Reille. Le cabinet offrira un panel assez large de services aux organisations tel que la communication de crise, les affaires publiques, la communication financière ainsi que la communication digitale.

Conseils juridiques Footprint :

August Debouzy a conseillé Footprint, avec une équipe composée de Valéry Denoix de Saint Marc, Associé, Julien Włodarczyk, Counsel, et François Richard, Avocat, sur les aspects corporate, Fabienne Haas, Associée, et Clément Jotreau, Avocat, sur les aspects de droit social, Boris Léone Robin, Avocat, en protection sociale et épargne salariale, et Philippe Lorentz, Associé, et Elie Bétard, Avocat, sur la partie fiscale.
